

Questions orales

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre de la Saskatchewan, comme les autres premiers ministres à ce moment-ci, dans le Canada, est obligé par la Constitution canadienne de protéger les écoles françaises hors Québec. Si le Québec se sépare du Canada. . .

Une voix: C'est du chantage!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Ce n'est pas du chantage, c'est qu'il n'y aura qu'un million de francophones hors Québec et ils n'auront plus à ce moment-là le soutien des députés du Québec francophone, comme moi et les autres qui avons passé notre carrière à défendre les francophones hors Québec, ici à la Chambre des communes. Cela fait 32 ans que je fais ça. On a eu des résultats. Mais eux vont les laisser tomber, parce qu'ils veulent avoir des ambassadeurs du Québec en Cadillac à l'étranger.

* * *

[Traduction]

LA BASE CHILLIWACK

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.): Monsieur le Président, dans le budget de février, le ministre des Finances a annoncé la fermeture de la BFC Chilliwack, la seule base de la force terrestre en Colombie-Britannique. Pourtant, dans une note de service qui portait la mention «secret» et qui a été préparée pour la Défense nationale juste avant cette annonce, le Commandement de la Force terrestre a fait les observations suivantes: «Le Commandement de la Force terrestre a besoin d'une base pour appuyer ses opérations internes en Colombie-Britannique. Le CFT estime que Chilliwack est idéale pour ces opérations. On devrait s'opposer à la fermeture de la BFC Chilliwack et on devrait garder cette base.»

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas tenu compte des conseils de ses propres adjoints en choisissant de fermer la seule base de la force terrestre en Colombie-Britannique, la BCF Chilliwack?

L'hon. David M. Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, j'ai suivi les conseils de mes adjoints. C'est le ministère qui a recommandé le regroupement des effectifs de la force terrestre à Edmonton et la fermeture des bases Chilliwack et Calgary.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.): Monsieur le Président, dans une autre note de service obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, le brigadier-général Stephenson, directeur général du développement de la force terrestre, se demande si la fermeture de la base permettra de réaliser des économies et le colonel Daigle, du Commandement de la Force terrestre, dit que le coût du déménagement de l'école de génie annulera à lui seul les économies découlant de la fermeture de la BFC Chilliwack.

Si le Commandement de la Force terrestre a dit qu'il avait besoin de la base pour des raisons militaires et si des experts ont dit que la fermeture de la base ne permettrait pas de réaliser des économies, le ministre a-t-il fermé la base pour des raisons de mauvaise gestion ou a-t-il simplement choisi de la déménager à

Edmonton parce que ses voisins de banquette libéraux habitent là-bas?

Le Président: Chers collègues, je vous demanderais de ne pas faire de procès d'intentions. Je dirais que la première partie de la question est recevable, mais que la deuxième partie ne l'est pas. Si le ministre veut répondre à la première partie de la question, je lui donne la possibilité de le faire.

L'hon. David M. Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, les députés d'en face font de la lecture sélective. Ils n'ont pas regardé tous les conseils donnés au sous-ministre et au chef d'état-major de la défense. Le fait est que la fermeture de la BFC Chilliwack nous fera réaliser des économies de 46 millions de dollars par année.

Je trouve cela plutôt étrange que les réformistes, qui demandent chaque jour au gouvernement de réduire les dépenses, s'opposent à des mesures qui visent précisément à atteindre cet objectif lorsque cela les touche de trop près. «Pas dans ma cour.» Voilà ce que disent les réformistes.

* * *

[Français]

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. En provoquant la fermeture du Centre francophone de santé et des services communautaires du sud de l'Ontario, le gouvernement Harris vient de montrer ses vraies couleurs. Pour les Franco-Ontariens, le message est clair: Si vous voulez avoir des services en français, déménagez au Québec.

Comment le premier ministre explique-t-il son silence complice à l'endroit de Mike Harris, quand celui-ci coupe dans les services aux francophones en Ontario?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas au courant de ce dossier. Je vais certainement m'en enquérir, parce que je suis intervenu, par exemple, pour l'école française de Kingston, avec des résultats, il y a très peu de temps. Je veux voir si c'est une raison valable. Mais je trouve absolument incroyable que, soudainement, à deux semaines du moment où ils veulent quitter le Canada, ils se soucient des francophones hors Québec, qui seront laissés à eux-mêmes si le Québec se sépare.

• (1445)

Je sais que je peux rassurer les francophones hors Québec, ne vous inquiétez pas. Les Québécois—non pas le Parti québécois et le Bloc québécois—mais les Québécois ne laisseront jamais tomber les francophones hors Québec.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, c'est tout de même incroyable. Le premier ministre qui se dit le défenseur des francophones hors Québec ferme les yeux sur le traitement qu'on fait aux francophones du sud de l'Ontario. Est-il en train de confirmer qu'il est tout à fait incapable de faire du Canada un endroit où les francophones sont traités équitablement partout?